

DOSSIER DE RESERVATION

VIA BROADWAY

Pour être complet et validé, un dossier devra obligatoirement comporter :

- | | | |
|---------------|---|---|
| 3 Exemplaires | { | <ul style="list-style-type: none">- <i>Contrat de réservation</i>- <i>Mandat de gestion</i>- <i>Descriptif sommaire</i>- <i>Plan de l'appartement</i>- <i>Plan de masse</i> |
| 1 Exemplaire | { | <ul style="list-style-type: none">- <i>Fiche d'état civil <u>complétée intégralement</u></i>- <i>Chèque de réservation de 1% ENCAISSABLE</i> |

Tous les documents doivent être complétés intégralement.
Chaque acquéreur doit les parapher sur chaque page et en signer la dernière.

**Nous vous rappelons que chaque dossier incomplet sera
automatiquement annulé.**

Pensez à valider votre option :

Adressez nous par fax la copie du chèque ainsi que la 1ère et dernière page du contrat de réservation signées et complétées.